

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
29 SEPTEMBRE 2025**

Nombre de Conseillers : 18 **L'an deux mille vingt-cinq, le 29 septembre, le Conseil Municipal**
Présents : 13 **dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire publique, à la Mairie, salle du**
Votants : 16 **Conseil Municipal sous la présidence de Madame la Maire d'Arbonne.**
Date de convocation du Conseil Municipal : 25 septembre 2025

Etaient présents : Marie-Josèphe MIALOCQ, Patrick ALLEGROTTI, Jacqueline PEIGNEGUY, Dany EUSTACHE, Christiane URKIA-MARTIN, Christian DURROTY, Kathy COELHO, Marie BLEIKER, Alain PARIOLEAU, Céline MAZEROLLES, Beñat ARLA, Aurélie BELASCAIN, Zigor GOIEASKOETXEA.

Excusés : Benoît COVILLE (donne pouvoir à Alain PARIOLEAU), Valentin TELLECHEA (donne pouvoir à Patrick ALLEGROTTI), Unai IRIGOYEN (donne pouvoir à Aurélie BELASCAIN).

Secrétaire de séance : Céline MAZEROLLES

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

DCM 2025-37 : SUBVENTIONS CONSTRUCTION D'UNE PLAINE DES SPORTS

Dans le cadre de notre engagement pour le développement de la pratique sportive sur notre territoire, nous avons le projet de créer une plaine des sports situé à Arbonne, afin de répondre à une forte demande locale et de favoriser l'accès au sport pour tous.

En effet, en service depuis presque 40 ans, sans aucune possibilité de mise aux normes et d'amélioration sur place, le terrain de foot actuel ne répond plus aux besoins de nos habitants et de ceux alentours.

Notre projet répond pleinement aux objectifs tels que l'aménagement du territoire, la promotion du sport pour les jeunes, le sport au féminin, et de soutien aux équipements structurants.

Un comité de pilotage réunissant tous les partenaires (AMO, MO, AFC, élus) a été créée par une délibération du Conseil municipal du 3 juin 2024 et s'est réuni à plusieurs étapes.

Le terrain de football permettra d'accueillir environs 300 licenciés, sans compter les autres usagers, issus notamment de l'AFC, des établissements scolaires, de l'APAJH, et des autres associations locales, etc., et contribuera activement à la dynamique sportive et sociale de notre secteur.

De plus, la dynamique du club entraine un accroissement des demandes de licenciés, auquel le club ne peut satisfaire, mais aussi une nouvelle équipe féminine qui a vu le jour entraînant de nouveaux besoins.

Plus de 11 communes forment les licenciés du club, ce qui prouve bien que ce nouvel équipement dépassera les frontières de notre commune.

Bien plus qu'un simple terrain de football, le projet de plaine des sports a été conçu comme un véritable espace fédérateur, favorisant les échanges entre générations et incarnant pleinement l'ambition d'un sport accessible à tous tout en favorisant les mobilités douces et le respect de l'environnement.

Le demi-terrain d'entraînement pourra permettre à nos écoles et foyer d'y pratiquer des activités sportives.

Le plan de financement prévisionnel, basé sur un phasage de sa réalisation lié aux possibilités financières de la commune, est le suivant :

DEPENSES	MONTANT TOTAL H.T.	Phase 1	Phase 2	Phase 3			
Total Travaux	2 212 504,00 €	1 893 084,00 €	187 800,00 €	131 620,00 €	DETR/DSIL	20,00 %	471 700,00 €
1 TRAVAUX PREPARATOIRES	40 000,00 €	40 000,00 €			(du coût prévisionnel H.T. de l'opération)		
2 DEMOLITIONS - TERRASSEMENTS	294 834,00 €	294 834,00 €					
3 VOIRIE	313 780,00 €	313 780,00 €			ANS	12,00 %	283 000,00 €
4 EAUX PLUVIALES	152 576,00 €	152 576,00 €			(du coût prévisionnel H.T. de l'opération)		
5 RESEAUX SECS + AEP	155 590,00 €	155 590,00 €			Région	18,00 %	398 300,00 €
6 TERRAIN DE FOOTBALL	575 884,00 €	575 884,00 €			(du coût prévisionnel H.T. des travaux)		
7 VESTIAIRES	360 420,00 €	360 420,00 €			Département	18,00 %	398 300,00 €
8 SALLE COMMUNE	187 800,00 €		187 800,00 €		(du coût prévisionnel H.T. des travaux)		
9 TERRAIN MULTISPORT	84 000,00 €			84 000,00 €	CAPB	10,00 %	235 840,00 €
10 TERRAIN PADEL	- €			- €	(du coût prévisionnel H.T. des travaux)		
11 AIRE DE PIQUE NIQUE ET DE PETANQUE	4 520,00 €			4 520,00 €	FFF	0,76 %	18 000,00 €
12 MOBILIER - CLOTURE	20 700,00 €			20 700,00 €	(du coût prévisionnel H.T. de l'opération)		
13 SIGNALISATION	2 400,00 €			2 400,00 €			
14 ESPACES VERTS	20 000,00 €			20 000,00 €	Autofinancement	23,46 %	553 219,00 €
Total Divers	145 855,00 €	48 618,33 €	48 618,33 €	48 618,33 €	(du coût prévisionnel H.T. de l'opération)		
Architecte	39 955,00 €	13 318,33 €	13 318,33 €	13 318,33 €			
AMO	39 900,00 €	13 300,00 €	13 300,00 €	13 300,00 €			
OPC	16 000,00 €	5 333,33 €	5 333,33 €	5 333,33 €			
Ginger	20 000,00 €	6 666,67 €	6 666,67 €	6 666,67 €			
Apave	20 000,00 €	6 666,67 €	6 666,67 €	6 666,67 €			
Concessionnaires	10 000,00 €	3 333,33 €	3 333,33 €	3 333,33 €			
TOTAL	2 358 359,00 €	1 941 702,33 €	236 418,33 €	180 238,33 €	TOTAL		2 358 359,00 €

Le Conseil Municipal décide à l'UNANIMITE (Beñat ARLA, Aurélie BELASCAIN, Unaï IRIGOYEN et Zigor GOIEASKOETXEA s'abstenant) de :

- **ARTICLE UNIQUE – D'APPOUVER** le projet et **DE SOLLICITER** les subventions auprès des organismes suivants pour l'opération « Construction d'une plaine des sports » conformément au plan de financement ci-dessus :
 - DETR/DSIL 20%
 - ANS 12%
 - Région 18%
 - Département 18%
 - CAPB 10%
 - FFF 0.76%

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
 Au registre sont les signatures
 Arbonne, le 29 septembre 2025

Mme la Maire
 Marie José MIALOCQ

